

Systeme de Management Intégré Environnement, Qualité, Sécurité et Santé, Énergie, RDI et Sécurité de L'information



Le Groupe Elecnor est un groupe international qui s'est marqué un objectif clair : générer le changement et le bien-être en amenant sur des territoires du monde entier des infrastructures, de l'énergie et des services contribuant au développement de leur potentiel. Cette volonté se traduit par un modèle d'activité axé sur deux métiers essentiels qui se complètent et se renforcent réciproquement :



L'activité **Services et Projets** : comportant l'exécution de projets d'ingénierie et de construction ainsi que la prestation de services dans les secteurs de l'électricité, la production d'énergie, le gaz, les télécommunications et les systèmes, le transport ferroviaire, la maintenance, les installations, la construction, l'eau, l'environnement et l'espace.



L'activité **Concessions** : promotion, financement externe, construction, investissement et gestion des actifs énergétiques, ainsi que d'autres actifs stratégiques.



Dans le cadre de son modèle de Responsabilité d'Entreprise, la direction du Groupe Elecnor a voulu donner la plus grande rigueur à ses politiques de Management Environnemental, de Management de la Qualité, de Management de la Sécurité et de la Santé, de Management de l'Énergie, de Management des activités RDI et de Sécurité de l'Information. Ces six versants forment le Système de Management Intégré du Groupe Elecnor ; ils ont chacun des objectifs et des stratégies spécifiques mais partagent aussi une finalité commune : l'amélioration continue de l'entreprise.



Pour preuve de cette rigueur, le Système de Management Intégré du Groupe Elecnor repose sur la connaissance précise de la nature et de l'ampleur des impacts environnementaux du Groupe, des attentes de ses clients, des risques pour ses salariés liés à ses activités et à ses produits, de l'utilisation et de la consommation d'énergie sur ses sites et dans ses projets, ainsi que sur son engagement ferme pour les activités RDI, garantissant à tout moment la conformité aux standards de confidentialité, de disponibilité et d'intégrité fixés pour ses actifs d'information. Le Groupe Elecnor a également librement adopté les exigences établies dans les normes de référence en matière d'audit et de certification.

La Direction s'engage à promouvoir la mise en œuvre des stratégies définies dans ce Système de Management Intégré et à fournir les ressources nécessaires pour ce faire.

Approuvé par le Conseil d'administration
Janvier 2022

Principes généraux

Le Groupe Elecnor a fixé les principes qu'il s'engage à suivre et qui doivent régir le fonctionnement de toute l'organisation en matière d'Environnement, de Qualité, de Sécurité et de Santé, d'Énergie, de RDI et de Sécurité de l'Information, pour servir de référence dans la définition et la revue des objectifs d'amélioration continue de l'efficacité des systèmes de management.



Ces principes sont les suivants :

- Le strict respect de la législation en vigueur applicable et des autres exigences auxquelles l'entreprise doit répondre sur tous les marchés où elle intervient.
- La satisfaction de ses clients.
- La prévention des lésions et des atteintes à la santé des salariés du Groupe, en améliorant leurs conditions de travail en vue d'augmenter le niveau de protection de leur sécurité et de leur santé.
- La prévention de la pollution.
- L'utilisation et la consommation performante de l'énergie.
- La recherche d'un impact positif de ses activités sur l'environnement social.
- L'amélioration de la compétitivité du Groupe grâce aux activités RDI.
- La protection efficace et performante dans le cadre d'une démarche basée sur la prévention, la détection, la réactivité et une approche dynamique de l'utilisation de l'information.



Principes d'action pour le Management Environnemental

Conscient du fait que l'impact environnemental majeur de ses activités est lié à l'utilisation de ressources et à la production de déchets de construction et de démolition, le Groupe Elecnor a défini et mis en place des mécanismes de correction plus efficaces pour réduire au maximum l'importance de cet impact.

Le Groupe a par ailleurs intégré dans ses métiers des activités contribuant à la protection de l'environnement naturel et de ses ressources : la production d'énergies renouvelables, le traitement et le recyclage de l'eau ou l'efficacité énergétique, par exemple.



La stratégie du Groupe Elecnor en matière de Management Environnemental est pour l'essentiel basée sur les principes d'action suivants :

- Introduire la composante environnementale dans les processus de décision liés aux investissements du Groupe, ainsi que dans la planification et l'exécution de ses activités, pour qu'elle soit mieux prise en compte dans les analyses coût-bénéfice.
- La promotion de la protection et de la préservation de la biodiversité et du milieu naturel par la mise en œuvre des mesures nécessaires visant à réduire, à compenser, voire à éviter les impacts négatifs causés par les activités du Groupe, en renforçant les actions qui génèrent des impacts positifs.
- Réaliser une utilisation durable des ressources, en encourageant une consommation responsable, la minimisation des déchets et l'économie circulaire.
- Gérer de manière responsable et efficace les ressources en eau, en intervenant sur l'ensemble du cycle intégral de l'eau, afin de favoriser le développement social et la préservation des écosystèmes.
- Impliquer toutes ses parties prenantes (salariés, actionnaires, clients, fournisseurs et la société en général) dans la recherche commune de solutions utiles pour relever les enjeux de protection et de développement de l'environnement ainsi que d'exploitation durable des ressources naturelles.



Principes d'action pour le Management de la Qualité

Depuis sa création, la Qualité a toujours fait partie de la culture du Groupe Elecnor, dont la claire orientation vers le service client constitue un facteur de différenciation vis-à-vis des autres entreprises présentes sur le marché.



La stratégie du Groupe Elecnor en matière de Management de la Qualité est pour l'essentiel basée sur les principes d'action suivants :

- Bien comprendre les véritables attentes des clients pour en tenir compte dans la conception et la fourniture des produits et la prestation des services, en vue d'obtenir l'entière satisfaction du client.
- Soumettre le développement de tous les processus à une démarche d'amélioration continue, moyennant l'évaluation de leurs performances, la mise en œuvre de plans d'optimisation, l'implantation des points d'amélioration relevés et l'application des leçons tirées, permettant de réduire aussi bien les coûts de la non-qualité que les attitudes faisant obstacle à ce principe.
- Impliquer chacun des membres du personnel, avec leurs contributions, dans l'enjeu de la Qualité, en incorporant le savoir-faire au système qualité.



Principes d'action pour le Management de la Sécurité et de la Santé

La sécurité et la santé de toutes les personnes intervenant dans ses activités et ses produits sont des valeurs fondamentales pour le Groupe Elecnor. La stratégie en matière de sécurité et de santé est pour l'essentiel basée sur les principes d'action suivants :

- Fournir les moyens matériels qui contribuent à la sécurité et à la santé.
- Importance donnée à la formation aux techniques de prévention.
- Campagnes de sensibilisation menées au sein de l'ensemble du Groupe.
- Réalisation permanente d'inspections et d'audits sur les chantiers et prise des mesures correctives pertinentes pour rectifier l'origine des défauts relevés.

Mais aucune initiative menée au sein de l'entreprise ne peut être efficace sans la collaboration de tous les membres du personnel, qui sont appelés à :



- Effectuer leurs tâches conformément aux normes, aux instructions et aux procédures d'exécution définies au sein du Groupe.
- Utiliser correctement les équipements de protection individuelle ou collective fournis par le Groupe.
- Faire un usage correct des équipements, des outils, des véhicules et de tout autre moyen employé pour effectuer le travail.
- Ne pas entreprendre de travaux représentant un risque grave imminent pour le personnel sans en informer au préalable leur supérieur hiérarchique immédiat afin que celui-ci puisse décider des mesures qui doivent être prises. Toute action menée pour éviter un éventuel accident ou incident est toujours couverte par ce principe directeur.
- Collaborer avec l'entreprise dans l'amélioration continue du système en utilisant les mécanismes de consultation et de participation prévus pour cela.

L'engagement du Groupe Elecnor pour la consultation et la participation des salariés garantit l'amélioration continue en matière de sécurité et de santé.

Les actions visant à améliorer la sécurité routière sont également un axe prioritaire dans les actions portant sur la sécurité et la santé, étant donné la transversalité de ce risque qui touche toutes les activités et tous les groupes professionnels du Groupe Elecnor.

Principes d'action pour le Management de l'Énergie

Le Groupe Elecnor considère que la promotion et le développement d'activités destinées à assurer un Management efficace de l'Énergie est un facteur de différenciation de l'organisation, tout comme son engagement pour la durabilité environnementale de toutes les activités réalisées par l'entreprise. .



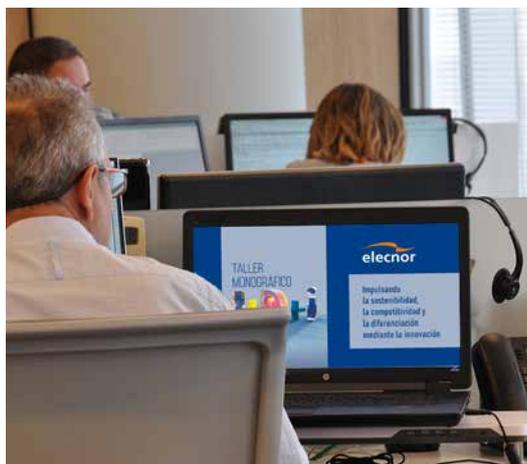
La stratégie du Groupe Elecnor en matière de Management de l'Énergie est pour l'essentiel basée sur les principes d'action suivants :

- Connaître l'utilisation et la consommation de l'énergie dans ses installations et ses projets, assurer la disponibilité de l'information et mettre en place les mesures nécessaires visant à atteindre les objectifs et les buts dans le cadre d'une démarche constante d'amélioration continue de la performance énergétique.
- Recherche permanente de l'équilibre entre rentabilité économique et efficacité énergétique dans l'acquisition des énergies et des produits, ainsi que dans la conception des installations.
- Sensibilisation du personnel et des fournisseurs sur l'importance d'une utilisation et d'une consommation performante et responsable de l'énergie.



Principes d'action pour les activités RDI

La politique RDI du Groupe Elecnor privilégie le renforcement des activités innovantes axées sur les aspects qui lui apportent de la valeur et lui permettent de se démarquer de ses concurrents. Les domaines technologiques d'intérêt ont principalement trait à l'énergie, à l'environnement, à l'eau, aux infrastructures et aux projets spécifiques.



Les activités RDI sont stratégiques pour garantir la compétitivité et la durabilité du Groupe Elecnor, considérant que l'innovation est un axe principal de la stratégie de réputation d'entreprise, laquelle est mise en œuvre suivant les principes d'action ci-dessous :

- Encourager le lancement systématique d'idées innovantes au sein de l'entreprise et les soutenir jusqu'à ce que celles-ci prennent la forme de projets RDI, en transformant des idées en nouvelles activités ou en améliorations pour perfectionner ce qui existe déjà, en mettant la technologie à la disposition des marchés et des clients en vue de favoriser tous ensemble un développement durable, et en rendant la gestion de l'innovation plus agile et plus dynamique.
- L'utilisation systématique des outils RDI a pour objectif de créer de nouvelles opportunités et de nouveaux projets dans ce domaine, en réalisant les activités suivant des critères d'amélioration continue, de durabilité et d'intégration d'innovations.
- Ces projets sont le moteur du système de management RDI du Groupe Elecnor et visent à améliorer ses compétences et sa compétitivité. Le résultat de cet effort se traduit entre autres par des gains de productivité, l'amélioration de la qualité, de la satisfaction client, de la sécurité au travail, de la gestion du talent, par l'utilisation de nouveaux matériaux et produits ainsi que par la mise au point de procédés ou de systèmes de production plus efficaces et durables.
- Toutes les décisions portant sur les activités RDI reposent sur une vision stratégique du processus d'innovation partagée par tous les niveaux de direction de l'entreprise.
- L'analyse des exigences légales et réglementaires susceptibles d'être applicables à l'environnement du Système de Management des Activités RDI.

Principes d'action pour la Sécurité de l'Information

Le Groupe Elecnor estime que la sécurité de l'information est un processus intégral et continu dans le temps. Cette sécurité doit couvrir tous les éléments techniques, humains, matériels et organisationnels nécessaires afin de garantir une bonne gestion de l'information.

Des mesures de sécurité sont ainsi mises en place pour réduire la possibilité de matérialisation des menaces, pour détecter et traiter à temps les éventuels incidents de sécurité de sorte qu'ils n'aient pas d'impact grave sur les informations utilisées ou les services fournis, ainsi que pour rétablir ces informations ou services.



Les principes d'action sont les suivants :

- Définir, développer et mettre en place les contrôles techniques, légaux et de gestion nécessaires visant à garantir à tout moment l'accomplissement des niveaux de risque approuvés par l'organisation.
- Créer une « culture de la sécurité », aussi bien sur le plan interne lorsqu'elle est destinée à l'ensemble du personnel, que sur le plan externe pour les clients et les fournisseurs. En particulier, encourager cette culture de la sécurité et sa mise en place dans les services fournis par le Groupe Elecnor à ses clients.

